


Agrandissement

Des secteurs à risques d'inondation (zones 0-20 ans et 20-100 ans) sont présents à l'égard du Fleuve Saint-Laurent. Les cotes d'inondation sont incluses dans le règlement de zonage et doivent être considérées.

6 267 772 - P





Règlement de zonage Municipalité de Baie-des-Sables

Plan de contraintes naturelles et anthropiques

Annexe 5

1
3

-  Bassin hydrographique de sensibilité intermédiaire
-  Bassin hydrographique peu sensible

Secteurs de contraintes naturelles

-  Zone de contrainte relative à l'érosion côtière
-  Zone non cartographiée
-  Ligne de côte
-  Bande de protection
-  Secteur à risque de décrochement et de glissement de terrain
-  Secteur à risque d'inondation en eau libre (0-100 ans)
-  Secteur à faible capacité portante
-  Secteur à risque d'érosion
-  Secteur de ravinement

Secteurs de contraintes anthropiques

-  Corridor de transport d'énergie électrique
-  Voie de circulation : chemin de fer
-  Secteur de construction impossible de 50 mètres centre ligne de la voie ferrée
-  Voie de circulation : réseau routier supérieur
-  Sablière
-  Lieux d'élimination des déchets désaffectés
-  Étang d'épuration des eaux usées
-  Éolienne
-  Sources d'approvisionnement en eau potable
-  Périmètre immédiat de protection (30m)
-  Périmètre additionnel de protection
-  Lieu de dépôt de sel intérieur
-  Poste de transport d'énergie

- Limite municipale
- [Empty box] Cadastre
- Réseau routier
- - - Autre route
- Bâtiement

10

- Courbe de niveau intermédiaire
- Courbe de niveau maîtresse

Hydrographie

- Cours d'eau

Cours d'e

Lac et Rivière

Ce produit contient de l'information géographique
de base provenant du gouvernement du Québec
© Tous droits réservés

Projection : Mercator Transverse Modifiée, fuseau 6
Système de référence géodésique :
Datum Nord Américain 1983 (NAD 83)

Équidistance des courbes de niveau : 10 mètres
Origine des altitudes : Niveau moyen de la mer

Le présent plan fait partie intégrante du règlement no 2008-06.
Il a été adopté le 28/04/08 et entré en vigueur le 17/06/08.

ifié conforme le.....

Année en vigueur	Amendement
28-04-2013	2008-06-2
22-05-2014	2008-06-3
27-09-2018	2008-06-5
20-05-2021	2008-06-6
26-10-2023	2008-06-8

Monsieur Adam Coulombe
Directeur général et greffier-trésorier

Monsieur Gérald Beaulieu
Maire

Monsieur Adam Coulombe
Directeur général et greffier-trésorier